



NOTE DE PRESSE

Inauguration de la nouvelle concession portuaire du port de Port-La Nouvelle

Jeudi 23 juin 2022



Éditos

“ Il y un an, nous franchissons collectivement une étape majeure dans le développement du port avec la mise en place d'une SEMOP. Unique en France pour un port de commerce, cette forme de gouvernance innovante porte déjà ses fruits : les projets avancent et le port de Port-La Nouvelle est résolument engagé sur la voie de la transition énergétique. Un projet d'envergure qui fait figure d'exemple, initié par la Région dès 2016 et pour lequel nous mobilisons 234 M€ sur la 1^{ère} tranche de travaux. Aujourd'hui, le partenariat noué autour de la SEMOP PLN avec des acteurs et industriels de premier plan nous permet d'accélérer sur le front des énergies vertes et des filières d'avenir, avec à la clé des emplois pérennes et non délocalisables. Ce temps d'échange et cette visite de terrain seront l'occasion pour l'ensemble des partenaires de dresser un premier point d'étape de ce projet d'avenir pour notre littoral et toute l'Occitanie. ”



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

“ En sa qualité de partenaire du grand projet régional Plan Littoral 21, la mobilisation de la Banque des Territoires sur le projet de transformation de Port-La Nouvelle en port de référence de la transition énergétique en Méditerranée a été pleine et entière. 7 M€ ont été investis dans ce projet d'envergure aux enjeux économiques et environnementaux majeurs pour la région. L'occasion, une nouvelle fois, de démontrer la force de notre partenariat avec la Région, et notre capacité à accompagner des projets stratégiques comme celui de la SEMOP Port-La Nouvelle, au service d'un développement économique équilibré et durable de notre territoire régional. ”



Annabelle Viollet
Directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires

“ L'aventure de la SEMOP démarrée il y a tout juste un an est en marche et nous sommes prêt à relever les défis de la décarbonation tous ensemble avec nos partenaires pour devenir ce grand port de la transition énergétique. Port-La Nouvelle est aujourd'hui le seul port méditerranéen avec des facilités dédiées pour l'éolien en mer flottant (quais renforcés et espaces logistiques) et situé à proximité du meilleur gisement de vent en Méditerranée occidentale. ”



Yann Wickers
Directeur général de la SEMOP Port-La Nouvelle

La Région Occitanie mobilisée pour faire du port de Port-La Nouvelle le port de la transition énergétique

◆ Le port de Port-La Nouvelle

Propriété de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée depuis 2007, Port-La Nouvelle est un port polyvalent situé dans l'Aude qui se situe au 15^e rang des ports français en termes de tonnages avec +/- 1,5 million de tonnes de trafic annuel (3^e port méditerranéen français). Le port traite actuellement à l'import majoritairement des hydrocarbures (carburants) et des vracs secs (minéraux), et des céréales à l'export. L'arrivée des fermes pilotes puis commerciales de l'éolien en mer flottant va largement changer la donne.

◆ La Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP), une première pour un port de commerce en France

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a engagé en 2020 une nouvelle gouvernance pour permettre à Port-La Nouvelle de changer d'échelle et de siècle en devenant **le port de la transition énergétique de la Méditerranée occidentale**, avec une forte spécialisation sur l'éolien en mer flottant ainsi que sur l'hydrogène vert dans le cadre notamment de la trajectoire Région à Energie Positive (REPOs).

Le statut de Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) a ainsi permis à la Région de s'associer à un opérateur économique choisi après une mise en concurrence, « Nou Vela », afin de **constituer une société titulaire de la concession du port de commerce**.

Depuis le **1^{er} mai 2021**, la **SEMOP Port-La Nouvelle (PLN) est opérationnelle** et attributaire d'un contrat de concession d'une durée de 40 ans afin d'aménager, d'exploiter, de gérer et de développer le port de commerce. Le port était auparavant géré par la CCI de l'Aude et ce depuis 1948.



Vue aérienne de Port-La Nouvelle - Aout 2021

La SEMOP PLN regroupe plusieurs partenaires avec une forte complémentarité :

- ▶ **La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** : assure la présidence du conseil d'administration, représentée par son premier vice-président chargé de la Méditerranée, Didier Codorniou ; elle est présente à hauteur de 34% du capital de la SEMOP PLN ;
- ▶ **La Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts)** : présente au capital de la SEMOP PLN à hauteur de 15% ;
- ▶ **Le groupement d'entreprises « Nou Vela »** : représente 51% du capital de la SEMOP PLN et regroupe des acteurs forts dans les domaines maritimes, portuaires et des énergies renouvelables, ayant une longue histoire de coopérations sur des projets communs : DEME Concessions, Euroports Group BV, Qair, EPICO, et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude.

Les décisions stratégiques sont prises à la majorité qualifiée du Conseil d'Administration.

Achever l'extension du port de Port-La Nouvelle, et exploiter et développer le trafic du port : les deux missions de la SEMOP

◆ Extension du port de Port-La Nouvelle

La Région assure depuis 2019 la maîtrise d'ouvrage de la première étape des travaux comprenant la construction d'une nouvelle digue nord de 2,5 km, le prolongement de la digue sud existante sur 600 m et la construction d'un terminal éolien constitué d'un quai colis lourd de 250 m dragué à -11m adossé à un terre-plein de 11 hectares (ha) prévu pour accueillir les deux projets de fermes pilotes éoliennes en mer flottantes (projets EOLMED et EFGL-Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion) à partir de 2022.

La Région mobilise **une enveloppe totale de 234 M€ pour la réalisation de ces infrastructures**, aux côtés du Département de l'Aude, de l'Agglomération du Grand Narbonne qui participent au financement du projet à hauteur de 30 M€ et de l'Etat à hauteur de 32M€. Le Terminal éolien a été livré par la Région à la SEMOP à la fin de l'année 2021 et les digues seront terminées fin 2023.

La SEMOP a mobilisé un pool de prêteurs regroupant KfW, KBC, Edmond de Rothschild Asset Management (EDRAM), MUNICH ERGO AssetManagement (MEAG) et la Caisse d'Epargne.

La SEMOP va **poursuivre ces travaux d'aménagement, avec notamment la livraison en 2025 d'un terminal multi-vracs** doté de deux nouveaux quais et d'un nouveau poste de déchargement des vracs liquides dans un nouveau bassin de 14.5m de tirant d'eau. La SEMOP va également construire **une extension du terminal éolien avec la création de 23 ha supplémentaires**, doté d'un nouveau linéaire de quai de 300 m et de zones de stockage et d'assemblage d'éoliennes portant au total la surface disponible à 30 ha. Cette infrastructure sera prête pour accueillir la 1^{ère} ferme commerciale d'éoliennes en mer flottant annoncée par le gouvernement à Port-La Nouvelle la 14 mars dernier.

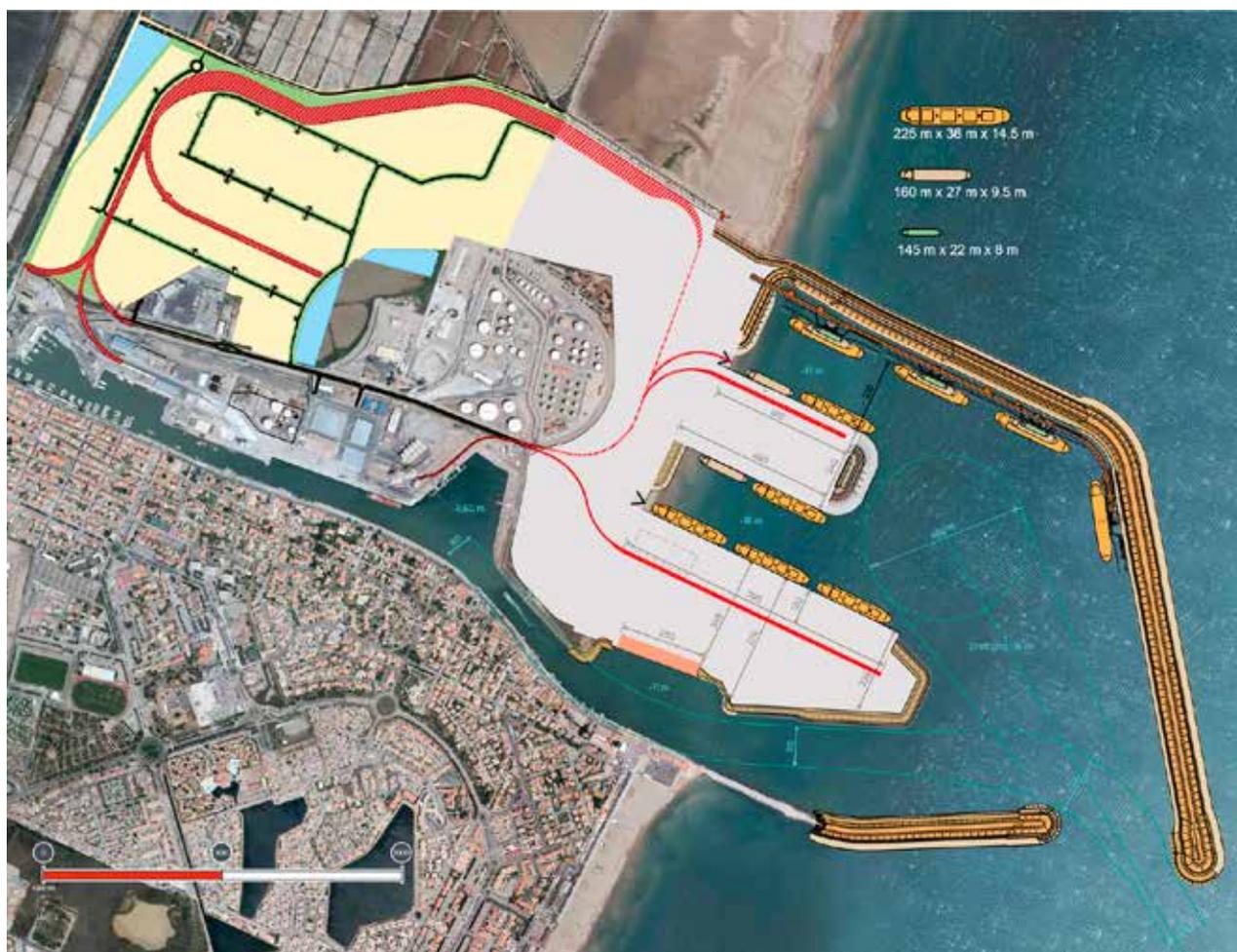
Un projet créateur d'emplois pour le territoire

La phase de travaux en cours représente jusqu'à 200 emplois directs et une forte activité résidentielle. La SEMOP a pour objectif la création de **150 emplois** directement ou dans les entreprises portuaires. 5 à 10 % des emplois seront dédiés à l'insertion professionnelle avec la mise-en-place de formations professionnelles nécessaires à la réalisation des projets.

Par ailleurs la filière émergente de l'éolien en mer prévoit de créer plusieurs centaines d'emplois en Occitanie ; elle représente déjà 6591 emplois en France (*source rapport 2022 Observatoire des énergies de la mer*), en augmentation de 36 % en un an dont près de 200 en Occitanie où la filière démarre tout juste.

Une **zone d'activité logistique portuaire d'une surface de 70 ha** sera créée en arrière du port et livrée en 2025. Le port, déjà embranché fer sur sa zone historique, sera entièrement équipé de voies ferrées le connectant ainsi avec son arrière-pays régional industriel et le reste de l'Europe.





Vue satellite - projet final des travaux d'aménagements du port de Port-La Nouvelle © SEMOP PLN

◆ Exploitation et développement du trafic du port

Le projet de développement du port par la SEMOP s'inscrit pleinement dans la politique volontariste portée par la Région Occitanie (Région à énergie positive, Pacte Vert) et les stratégies européennes (Green New Deal, REPOWEREU) et françaises de croissance durable afin de répondre aux défis mondiaux du réchauffement climatique et de la souveraineté énergétique. Avec notamment :

- ➔ **Un hub de la logistique pour l'éolien en mer flottant en Méditerranée occidentale** pour l'installation et la maintenance des parcs commerciaux. Les quais et installations réalisés pour cette filière contribueront aussi à l'attractivité du port pour le traitement des flux de colis lourds.



- ➔ **Un hub de production et d'importation d'hydrogène vert**, brique du corridor H2, avec l'installation de l'usine Hyd'Occ dont l'électrolyseur produira 10 MW d'hydrogène vert dès 2024 et à terme 40MW en lien avec la ferme pilote EOLMED, mais également en devenant un site de référence pour l'importation d'hydrogène vert en provenance de sites de productions mondiaux en développement (Oman et Maghreb notamment) qui sera ensuite redistribué en France et en Europe.
- ➔ La recherche **de solutions pour contribuer à la souveraineté énergétique** de l'Europe et notamment des capacités d'accueil d'importations gazières.
- ➔ **Le repositionnement du port comme un pôle de vracs solides et de marchandises diverses de référence en Méditerranée** avec des accès nautiques adaptés la flotte de navires actuelles et des installations de manutentions modernisées permettant d'offrir les meilleurs standards internationaux.
 - ➔ **Le renforcement du port comme pôle de vracs liquides** et développer l'acheminement de biocarburants et des carburants de nouvelle génération.
- ➔ **Une zone d'activité logistique embranchée au ferroviaire et adaptée au développement portuaire et à l'activité des énergies vertes.**

La SEMOP veille également à la bonne intégration des diverses activités liées au développement du port et de l'ensemble des acteurs du port historique : notamment l'accueil des navires en conformité avec les nouvelles infrastructures, indispensable pour assurer un bon niveau de service aux usagers.

Environnement et social : la SEMOP porte un projet ambitieux

La SEMOP met en place un système de **management environnemental et social (SMES)** dans le but de faire du port de Port-La Nouvelle un port de commerce industriel parfaitement intégré dans son environnement. Les objectifs sont :

- ▶ L'obtention des labels environnementaux ICO 14001, EMAS et Ecoport ;
- ▶ **La prise en compte dans les investissements des critères environnementaux, sociaux, sociétaux, et de bonne gouvernance d'entreprise** avec notamment la mise en place chaque année d'un plan d'actions sur les thématiques suivantes : énergie, émissions et climat, la qualité de l'air, la cohabitation ville-port, la gestion des déchets et la qualité des écosystèmes ;
- ▶ **L'utilisation d'énergies renouvelables sur le port**, qui deviendra autonome en énergie avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques ;
- ▶ **L'instauration durable d'un dialogue avec la population et les acteurs du territoire** dans les projets menés sur le port.



CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

@presseoccitanie

Montpellier

04 67 22 81 31

Banque des Territoires

Céline Vallée | celine.vallee@caissedesdepots.fr | 05 62 73 61 56 | @BdT Occitanie

SEMOP PLN

Coralie Fabre | coralie.fabre@pln-port.com | 04.68.48.01.56
